



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N° 105 – 9 MARS 2018

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - INDUSTRIE
 - SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

MADAGASCAR :
APPROBATION D'UN
PROJET
D'INCLUSION
FINANCIERE PAR LA
BANQUE MONDIALE

AFRIQUE ORIENTALE :
TENUE DU 19EME
SOMMET DES CHEFS
D'ETATS DE LA ZONE
CAE A KAMPALA

NIGERIA :
PROGRESSION DES
ENTREES DE CAPITAUX
DE 139 % EN 2017 A
12,3 Mds USD

GHANA :
LE PRESIDENT
SENSIBILISE LES
INVESTISSEURS AUX
OPPORTUNITES DU
PAYS

CONGO-BRAZZAVILLE :
DON DE LA BANQUE
MONDIALE DE 6,5 M
USD POUR LE
FINANCEMENT DE LA
DIVERSIFICATION
ECONOMIQUE

SIERRA LEONE :
PRET DE 110 M USD
DE LA BID POUR LA
CONSTRUCTION DE
ROUTES

BURKINA FASO :
LES RECETTES
D'EXPORTATION
MINIERE EVALUEES A 1
022,8 Mds FCFA EN
2016

SEYCHELLES : UNE
NOUVELLE COMPAGNIE
PETROLIERE EN
NEGOCIATION POUR
UN PERMIS
D'EXPLORATION
OFFSHORE

MALI :
APPEL A
MANIFESTATION
D'INTERETS POUR
L'ATTRIBUTION DE LA
4EME LICENCE DE
TELEPHONIE



ACTUALITE REGIONALE

▼ **Financement des Etats de l'UEMOA sur le marché financier régional**

Les montants sollicités dans le cadre de l'ensemble des adjudications opérées dans la zone UEMOA ont été de 3 491 Mds FCFA (5,3 Mds EUR) en 2017, contre une prévision initiale de 3 413 Mds (5,2 Mds EUR). Au total, les Etats n'ont pu mobiliser que 2 743 Mds FCFA (4,2 Mds EUR), soit un taux moyen de réalisation de 79 % (contre 98 % en 2016). Cette contre-performance régionale a été principalement occasionnée par le resserrement de la politique monétaire fin 2016, avec notamment le durcissement des conditions de refinancement des titres publics détenus par les banques commerciales. Cette situation s'est accompagnée d'une hausse générale des taux d'intérêts sur toutes les maturités et pour tous les pays.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ **Afrique orientale : tenue du 19^{ème} sommet des chefs d'Etats de la zone CAE à Kampala**

L'ensemble des chefs d'Etat de la Communauté d'Afrique de l'Est ont assisté à son 19^{ème} sommet, le 23 février à Kampala, sommet placé sous le thème « Renforcer le développement socio-économique ». Cette rencontre a été l'occasion de réaffirmer les ambitions d'intégration régionale. Il a ainsi été demandé à l'ensemble des Etats de respecter le territoire douanier unique et de se conformer aux dispositions du marché unique. Sur le plan monétaire, la Tanzanie et le Burundi ont été invités à ratifier d'ici juillet 2018 l'accord de non double taxation de la CAE. Enfin, sur le volet politique, les Etats ont été sollicités pour détacher des experts constitutionnels, en vue d'avancer les réflexions sur l'établissement d'une fédération politique. Les Etats ont par ailleurs conjointement affirmé leur volonté d'appuyer l'industrie du textile et du cuir dans la zone, mais également de réduire les importations de véhicules d'occasion.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ **Nigéria : croissance du PIB à 0,8 % en 2017, une sortie de récession fragile**

D'après NBS en 2017, le Nigéria a enregistré une croissance de 0,8 % en g.a. contre une contraction de 1,6 % en 2016. La sortie de récession reste fragile reposant sur le rétablissement du secteur pétrolier, qui a cru de 4,8 % en g.a., ne représentant plus que 8,7 % de la richesse nationale. Le secteur non pétrolier n'a cru que de 0,5 % en g.a. porté par le relatif dynamisme de l'agriculture (+3,5 %), représentant 25,1 % du PIB. Le secteur des services, qui constitue plus de la moitié du PIB (52,7 %), s'est lui contracté de 0,9 % en g.a. du fait du recul de 1 % des télécommunications (10 % du PIB) et du commerce (19 % du PIB) ainsi que de l'immobilier (7,6 % du PIB) de 4,3 % en g.a.. L'industrie prise dans son ensemble a cru de 2,2 %, représentant 22,3 % du PIB.

✉ Marlene.MARQUESLOPES@dgtresor.gouv.fr

▼ **Nigéria : progression des entrées de capitaux de 139 % en 2017 à 12,3 Mds USD**

D'après le NBS en 2017, les flux de capitaux importés ont progressé de 139 % par rapport à 2016, s'établissant à 12,3 Mds USD et composés à 60 % d'investissements de portefeuille (+304 % en g.a.) et à 7 % d'investissements étrangers (-6 %). Le Royaume-Uni est à l'origine de 36 % de ces flux (en progression de 104 % en g.a.), suivi des Etats-Unis (20 %). L'importation de capitaux au quatrième trimestre a ainsi progressé de 248 % en g.a.. Sur le plan sectoriel, ce sont les services qui ont généré les flux les plus importants, avec près de 14 % du montant pour 2017, suivi par la production (12 %) et les services financiers (12 %). Ce sont les Etats de Lagos (70 %) et d'Abuja (29 %) qui se partagent la quasi-totalité des flux.

✉ julie.lanckriet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Togo : le pays ne mobilise que 16,5 % du montant sollicité lors de sa dernière émission de titres sur le marché régional**

Dans le cadre du programme annuel d'émission du Togo sur le marché régional de la dette (280 Mds FCFA pour l'année 2018), l'Etat a lancé une OAT (obligation assimilable du Trésor) d'une maturité de trois ans le 2 mars 2018. Sur les 20 Mds FCFA (30,5 M EUR) mis en adjudication, seulement 3,3 Mds FCFA (5 M EUR) ont pu être mobilisés, soit un taux de couverture de 16,5 %. Cette contre-performance est à mettre en relief avec les précédentes levées organisées depuis le début de l'année 2018. En l'occurrence, sur les 50 Mds FCFA (76 M EUR) précédemment sollicités (bons du trésor pour 35 Mds FCFA et OAT pour 15 Mds), le taux moyen de couverture a été de 80 %.

✉ quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : remaniement ministériel à l'approche des élections présidentielles

Paul Biya a annoncé le 2 mars 2018 un remaniement du gouvernement de Philémon Yang. Dans un contexte de crise dans les régions anglophones de l'ouest du pays, deux personnalités anglophones, Paul Atanga Nji et Pauline Nalova Lyonga Egbe, font notamment leur entrée au gouvernement respectivement au ministère de l'Administration territoriale et à celui des Enseignements secondaires. Les ministres Alamine Ousmane Mey, en charge des Finances, et Louis Paul Motazé, en charge de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, ont échangé leurs portefeuilles. Ce remaniement a également été l'occasion de procéder à des changements à certains postes clés : l'Ambassadeur du Cameroun en France a par exemple été nommé Directeur en charge des affaires civiles à la Présidence de la République.

✉ thibaut.bidet@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : l'indice des directeurs d'achat au plus haut depuis avril 2016

L'indice PMI de confiance des directeurs d'achat est passé de 52,9 en janvier à 54,7 en février 2018, son plus haut niveau depuis avril 2016. Au-delà de 50, un tel indice signale une expansion de l'activité. L'indice a dépassé ce seuil en décembre 2017 et poursuit sa tendance haussière en 2018, après cinq mois de contraction (juillet à novembre 2017). Ces résultats s'expliqueraient par une hausse de la demande des consommateurs et une amélioration de la stabilité politique. *Standbic Bank*, qui produit l'indice, souligne toutefois que la hausse des prix sur les matières premières affecte les coûts de production des entreprises.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : exportations d'électricité de 35 M USD sur le premier semestre

Les exportations d'électricité vers le Soudan et Djibouti ont généré 35 M USD de recettes pour l'Éthiopie au cours du second semestre 2017. Ces recettes permettront au pays d'améliorer ses faibles réserves de change. Ce montant ne représente toutefois que 81 % de l'objectif fixé par les autorités qui s'établissait à 43,3 M USD sur la période.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : publication par la Banque centrale de l'enquête sur l'accès au crédit pour le 4^{ème} trimestre 2017

La Banque centrale a rendu publiques les conclusions de son enquête trimestrielle d'accès au crédit portant sur le dernier trimestre 2017. Cette dernière révèle une augmentation des prêts de 2,6 % sur la période, passant de 23,6 Mds USD à 24,9 Mds USD. La part des prêts non-performants est quant à elle en légère augmentation, passant de 10,44 % à 10,56 % sur la période. 59 % des 41 banques commerciales interrogées ont par ailleurs confirmé que la loi sur l'encadrement des taux bancaires affectait négativement les prêts octroyés aux PME et seules 18 % jugent que cette loi pèse à la hausse sur le taux de prêts non-performants.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Kenya : baisse des rendements obligataires sur le marché secondaire**

Les rendements obligataires des titres souverains échangés sur le marché secondaire sont en baisse depuis la mi-février et ce, pour toutes les échéances. Ainsi, les rendements proposés pour les bons du trésor à 182 et 364 jours ont diminué de respectivement 20 et 10 points de base en un mois. Cette évolution s'explique par la baisse de la prime de risque, reflétant ainsi une meilleure perception des perspectives économiques du pays par les investisseurs, conséquence de la clôture de la période électorale et du retour de la stabilité politique dans le pays.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Soudan : réinjection progressive de liquidités**

Les clients bancaires peuvent maintenant retirer 100 000 SDG en espèces, soit l'équivalent d'un peu plus de 3 000 USD au taux du marché, alors que les retraits quotidiens étaient limités à 10 000 SDG soit 300 USD depuis le 4 février.

✉ olivier.biltz@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : contestation de la note émise par l'agence Moody's par le gouvernement tanzanien**

Le secrétaire permanent du ministère des Finances et de la Planification, Doto James, a déclaré que la note pays publiée par l'agence de notation Moody's sur son site le 2 mars - la première reçue de l'une des grandes agences internationales - était « prématurée » dans la mesure où le gouvernement n'avait pas donné son accord. Moody's attribue à la Tanzanie une note de crédit « B1 » avec une perspective négative, perspective justifiée par l'imprévisibilité relative à l'évolution de l'environnement réglementaire. La note est quant à elle motivée par la situation des finances publiques, les pressions sur les liquidités et les incertitudes sur la capacité du pays à attirer des investisseurs.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Ghana : le Président sensibilise les investisseurs aux opportunités du pays

Premier chef d'Etat africain à s'adresser à l'ensemble des gouverneurs des états américains dimanche dernier, Nana Akufo Addo a exhorté les entreprises américaines à s'intéresser à la filière bauxite/aluminium, ainsi qu'à l'exploitation des réserves de manganèse et de minerai de fer dans l'Ouest du pays. A Dortmund où il présidait un forum économique bilatéral, le Président ghanéen a rappelé sa volonté de réussir la transition d'une économie de production de matières premières à une économie industrielle. Il a sensibilisé les investisseurs allemands aux opportunités offertes par le Ghana dans les secteurs des énergies renouvelables, des transports routier et ferroviaire au travers de projets en PPP.

✉ Gwenole.JAN@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : adhésion à la Convention Médicrime

La Côte d'Ivoire adhère désormais à la Convention Médicrime pour la lutte contre les faux médicaments. Cette convention constitue à ce jour le seul instrument juridique international qui criminalise la contrefaçon des produits de santé et facilite les poursuites judiciaires contre les malfrats opérant dans ce domaine. L'adhésion de la Côte d'Ivoire s'inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre la contrefaçon et la falsification des produits médicaux mise en place par le gouvernement.

✉ julie.bompas@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : nouvelle campagne d'immatriculation des industries

L'Agence publique de gestion et de développement des infrastructures industrielles (AGEDI) vient d'annoncer le lancement d'une opération d'immatriculation des unités industrielles situées hors des zones industrielles. Cette opération, qui prend fin le 30 décembre 2018, devrait permettre à l'Etat d'avoir des informations actualisées et fiables sur le secteur industriel local. Les unités non immatriculées s'exposent à des sanctions pouvant aller jusqu'à leur fermeture.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : 300 000 litres de carburant de contrebande saisis

La douane nigérienne a saisi plus de 300 000 litres de carburant frauduleusement introduits dans le pays depuis le Nigeria. Cette prise a eu lieu au cours d'une opération baptisée « Zéro point de vente illégal » qui a permis de démanteler des points de ventes illicites. Depuis 2011, le Niger produit 20 000 barils/jour de pétrole. Mais les autorités sont préoccupées par l'ampleur de la contrebande de carburant en provenance du Nigeria voisin. Le carburant frauduleusement importé coûte souvent deux fois moins cher que celui vendu régulièrement à la pompe à 540 FCFA le litre (82 centimes d'euros). Ce trafic ferait perdre au Trésor nigérien plusieurs milliards FCFA par an en taxes et impôts.

✉ cossuc@afd.fr

▼ **Le Congo-Brazzaville fixe les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains**

Le projet de loi fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains en milieu rural, urbain et périurbain a été adopté en Conseil des ministres du 28 février et vise à réglementer le domaine sensible qu'est le foncier et à lutter contre l'occupation anarchique des terres. Ce projet de loi prévoit l'immatriculation d'office des propriétés de l'État, la mise en place d'un dispositif facilitant la prévention des risques d'érosion, d'inondation, de glissement de terrain, d'ensablement et d'engloutissement des habitations ainsi que la sécurisation des titres fonciers, qui seront délivrés par un guichet unique. Le texte prévoit également la reconnaissance des droits fonciers coutumiers.

✉ ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ **Congo-Brazzaville : don de la Banque mondiale de 6,5 M USD pour le financement de la diversification économique**

L'accord de don de la Banque mondiale à la République du Congo a été approuvé le 6 mars par l'Assemblée nationale. D'un montant de 6,5 M USD, il vise à financer la deuxième phase du Projet d'appui à la diversification de l'économie congolaise (PADE II) qui devrait démarrer fin mars. Outre les six secteurs cibles du PADE que sont l'agro-business, la transformation du bois, le transport-logistique, le BTP, l'hôtellerie-tourisme et l'artisanat, le PADE II prévoit le renforcement des capacités institutionnelles, celles de l'administration forestière en particulier, ainsi que le soutien aux communautés locales et autochtones.

✉ ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ **Gabon : exonérations fiscales pour les entreprises au régime général**

La loi de finances 2018 a institué un cadre général permettant à tout type d'entreprises de bénéficier d'avantages fiscaux. Ceux-ci consistent en une exonération de l'IS et de la TVA durant la phase d'investissement ou de construction, pour une durée n'excédant pas cinq ans. L'octroi de ces avantages est conditionné à l'établissement d'un dossier de demande d'agrément et à l'engagement de réaliser un investissement supérieur ou égal à 10 Mds FCFA, de créer au moins 100 emplois au profit de citoyens gabonais, de construire un siège social au Gabon, et à condition de ne pas être bénéficiaire d'un régime dérogatoire.

✉ charles.grison@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tchad : Idriss Déby rencontre les centrales syndicales du public, qui continuent la grève**

Le Président du Tchad a rencontré, le jeudi 1^{er} mars, les syndicats, pour s'entretenir de la crise sociale qui court actuellement dans le pays. Les syndicats demandent au gouvernement comme préalable à l'ouverture de négociations de renoncer à l'abattement des salaires, de payer les restants des frais de transports ou encore de lever le gel des avancements et reclassements. D'après eux, 31 000 agents publics ne percevraient pas de salaires pour le mois de février, et beaucoup des fonctionnaires concernés seraient des employés des ministères de l'Education Nationale et de la Santé, les plus engagés dans la contestation. A l'issue de cette réunion, le porte-parole de la plateforme syndicale a appelé à la poursuite du mouvement de grève faute d'avancée dans les négociations avec les autorités.

✉ couleaudc@afd.fr

▼ **Maurice : 21^{ème} place mondiale de l'indice de liberté économique**

L'édition 2018 de l'indice de liberté économique (*Index of Economic Freedom*) établi par *The Heritage Foundation*, un think tank américain, positionne Maurice à la première place au niveau de l'Afrique subsaharienne et à la 21^{ème} à l'échelle mondiale sur un total de 180 pays.

✉ hugues.reydet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Maurice : renouvellement par l'UE de l'accord de pêche**

Le Parlement européen vient d'approuver la reconduction du second accord quadriennal de partenariat de pêche durable (APPD) entre l'UE et Maurice. Ce protocole qui porte sur la période 2018-2021 garantit un accès aux eaux mauriciennes pour 85 thoniers originaires de France, d'Espagne, d'Italie et du Portugal et ce, pour un total de 4000 tonnes par an. En contrepartie, des redevances de 2,3 M EUR seront versées par l'UE avec notamment un volet de coopération technique afin d'améliorer les programmes de développement et de valorisation de l'économie océanique.

✉ hugues.reydet@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : fin de la coopération douanière entre la Tanzanie et la République démocratique du Congo (RDC)**

Le gouvernement Tanzanien, via *Tanzania Revenue Authority*, vient de rompre un accord douanier, le *Single Customs Territory* (SCT), avec la RDC afin d'attirer plus de fret au port de Dar es Salam. L'accord signé en juin 2014, qui autorisait les douanes congolaises à disposer de ports secs ou d'installations dédiées en Tanzanie et incluait une collaboration des administrations, aurait entraîné une baisse des marchandises passant par le port de Dar es Salam, selon les autorités tanzaniennes.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ **Le Nigéria s'engage à dépenser 1 300 Mds NGN dans les infrastructures en 2018**

La ministre nigériane des Finances, Kemi Adeosun, a révélé que le gouvernement fédéral du Nigéria prévoit d'investir 3,6 Mds USD en infrastructures pour l'année 2018. Pour rappel, le budget 2018 présenté par le Président Buhari à l'Assemblée en novembre dernier prévoyait 30,8 % des dotations pour les dépenses en capital, dont 3 Mds USD pour les infrastructures. Parallèlement, une étude de la *Financial Derivatives Company* affirme que le Nigéria aurait besoin de 15 Mds USD d'investissements annuels sur 15 ans afin de développer adéquatement ses infrastructures à l'échelle nationale : le stock d'infrastructures de base s'élève à 20-25 % du PIB contre 70 % en moyenne pour les pays à revenu intermédiaire.

✉ barthelemy.blanc@dgtresor.gouv.fr

▼ **Nigéria : l'AFD renforce ses appuis en faveur des infrastructures essentielles à Lagos et Kano**

L'AFD Nigéria poursuit son appui en faveur des deux grandes métropoles du pays, Lagos et Kano, en apportant son appui au plan de transport urbain de Lagos (200 M USD) et à l'accès à l'eau potable des populations de Kano (75 M USD). Ces deux projets, financés en prêt souverain en faveur de l'Etat central et rétrocédés aux Etats fédérés, ont été octroyés en décembre 2017 ; leur mise en œuvre opérationnelle devrait démarrer courant 2018 avec le lancement des premiers appels d'offres (essentiellement études et appuis techniques) prévus pour les semaines à venir. Le projet à Lagos permettra d'améliorer la circulation urbaine pour plus de 1,7 M d'usagers quotidiens, tandis que le projet à Kano améliorera la desserte en eau de plus de plus d'1 M d'habitants.

✉ vanuxem-millelirij@afd.fr

▼ **Sierra Leone : prêt de 110 M USD de la BID pour la construction de routes**

La Banque islamique de développement (BID) et le gouvernement sierra-léonais ont signé la semaine dernière un accord de prêt de 110 M USD pour contribuer à la construction d'une route au nord du pays reliant la Sierra Leone à la Guinée par les villes de Kambia, Tomparie et Kamakwie. Ce prêt s'inscrit dans un projet global de 134,6 M USD cofinancé à hauteur de 20 M USD par le Fonds saoudien de développement (SFD) et par le gouvernement sierra-léonais à hauteur de 4,6 M USD. Par ailleurs, la Banque mondiale a approuvé un don de 10 M USD de l'Association internationale de développement (IDA) pour soutenir la Sierra Leone dans le cadre des dégâts causés par les glissements de terrain et les inondations à Freetown en août 2017.

✉ barthelemy.blanc@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : signature d'une convention de financement de 19 M EUR avec le FAD**

Le gouvernement malien vient de procéder à la ratification de l'accord de prêt de 19 M EUR signé entre le Mali et le Fonds africain de développement (FAD) de la BAD. Ce financement est destiné au projet d'interconnexion électrique (225 kV) entre le Mali et la Guinée. En particulier, il permettra la construction d'une ligne électrique de 714 km, de structure à double tige 225 kV en courant alternatif et l'implantation de postes de transformation associés, entre les villes de Sanankoroba au Mali et de N'Zérékoré en Guinée.

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ **Togo : la reconstruction des marchés de Lomé et Kara coûtera 26 Mds FCFA (39,6 M EUR)**

Le grand marché central de Lomé (quartier Adawlato) et celui de Kara avaient tous deux été touchés par des incendies criminels en janvier 2013. Le projet de reconstruction du marché de Kara a débuté courant 2016 et représente un investissement HT de 4 Mds FCFA (6 M EUR), en partie financé par la BAfD. La réception des travaux est prévue pour juillet 2018. La reconstruction du marché de la capitale s'amorcera courant 2018. Les dernières barrières ont été levées : le cabinet d'architecte français Architecture studio a été sélectionné et les appels d'offres pour le démarrage des travaux vont être lancés sous peu. Le coût du chantier s'élève à 22 Mds FCFA (33,5 M EUR) et nécessitera notamment l'appui des bailleurs de fonds.

✉ quentin.ernoult@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : le vice-président Afrique et Moyen-Orient de la SFI en visite de travail**

Sergio Pimenta, vice-président Afrique et Moyen-Orient de la Société financière internationale (SFI) vient d'achever une visite de travail à Niamey. Il a rencontré les autorités nigériennes, des acteurs du secteur financier et privé du pays, ainsi que des partenaires techniques et financiers, afin de discuter des opportunités d'affaires et des contraintes du secteur privé nigérien. Avec une augmentation de ses financements de 40%, la SFI souhaite développer au Niger une nouvelle stratégie qui met le secteur privé au cœur du développement. Plusieurs secteurs sembleraient être privilégiés : l'agriculture, les technologies de l'information et des communications, l'énergie et les ressources naturelles.

✉ cossuc@afd.fr

▼ **Madagascar : approbation d'un projet d'inclusion financière par la Banque mondiale**

Un prêt de 45 M USD de l'AID a été approuvé par la Banque le 28 février dans le cadre d'un projet pour l'inclusion financière qui bénéficiera aux particuliers et aux PME malgaches. Ce projet entend favoriser la digitalisation des transactions impliquant l'Etat, afin d'accroître l'usage des comptes bancaires dématérialisés, ainsi que la digitalisation des institutions de microfinance. Il vise également à élargir l'accès au crédit pour les PME à travers un dispositif de garantie de crédit - déjà testé dans le cadre du projet PASEF de la Banque sur les services financiers - et le développement d'innovations technologiques dans le domaine de la finance. Il sera mis en œuvre conjointement par le ministère des Finances et du Budget et la Banque centrale.

✉ eric.noitakis@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : projet de système biométrique pour l'enregistrement des cartes SIM en Tanzanie**

Le directeur général de l'Autorité de régulation des communications (TCRA), James Malaba, a lancé le 2 mars 2018 un projet-pilote pour tester le système d'enregistrement de cartes SIM biométriques. Le système contribuerait à réduire la cybercriminalité à partir de téléphones cellulaires et augmenterait la confiance des usagers des services d'argent mobile. Les six régions concernées à ce stade sont Iringa, Tanga, Singida, Dar es Salam, la région côtière et Mjini Magharibi. La prise d'empreinte et la présentation d'une carte d'identité seront obligatoires pour enregistrer une carte SIM, évolution bien accueillie par les opérateurs. Actuellement 22 millions de cartes SIM sont enregistrées en Tanzanie.

✉ beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Côte d'Ivoire : 125 000 tonnes de cacao sorties frauduleusement du pays

Selon l'Agence Bloomberg, la Côte d'Ivoire avait déjà perdu, au 25 février dernier, 125 000 tonnes de cacao sorties frauduleusement du pays, soit 9,2 % de la production depuis octobre 2017. La frontière avec le Ghana serait la principale porte de contrebande, avec 100 000 tonnes contre 25 000 tonnes via les frontières libérienne et guinéenne. Le Ghana offre en effet un prix d'achat bord champs d'environ 30 % supérieur à celui payé en Côte d'Ivoire aux producteurs. Pour mémoire, la production ivoirienne de cacao a atteint le chiffre record de 2 015 millions de tonnes de fèves sur la campagne 2016-2017. La culture du cacao emploie près de 700 000 planteurs dans le pays et fait vivre environ un quart de la population.

✉ saint-jerome.koffi@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : enveloppe prévue de 7,1 M EUR en 2018 pour relancer le secteur agricole

Le gouvernement congolais entend mobiliser en 2018 une enveloppe de 7,1 M EUR, en faveur d'un programme de relance agricole basé sur les cultures de manioc (2,6 M EUR), de banane plantain (1,7 M EUR) et de cacao (2,7 M EUR). Ce programme cible en priorité les petits planteurs et les coopératives qui devraient bénéficier cette année d'un appui du gouvernement sous forme de don de matériels devant leur permettre d'améliorer leurs productions qui, à terme, pourraient être exportées vers les marchés étrangers, à l'instar du marché américain qui intéresse la République du Congo, au vu des avantages de l'AGOA.

✉ ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ Niger : ouverture de la 4^{ème} édition du Salon de l'agriculture à Niamey

Le Premier ministre nigérien, Brigi Rafini, a procédé le 27 février au lancement de la 4^{ème} édition du Salon de l'agriculture, de l'hydraulique, de l'environnement et l'élevage « Sahel-Niger 2018 », sous le thème « la maîtrise de l'eau, production durable et résilience face au changement climatique ». Initié par le gouvernement nigérien en mars 2014, ce salon vise à créer un espace de promotion, de rencontres et d'échanges entre acteurs et professionnels de l'agriculture, de l'hydraulique et de l'élevage, à favoriser l'intégration régionale agricole et à permettre l'accès à l'information, à la recherche et aux différentes innovations mises au point dans le secteur agricole.

✉ cossuc@afd.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Le Ghana souhaite renforcer le contrôle des exportations d'or

Le vice-Président ghanéen a annoncé un renforcement du contrôle des exportations d'or par la *Precious Minerals Marketing Company*, chargée de la validation des exportations de métaux précieux. Bien qu'en progression (+17,6 % en 2017), à 5,78 Mds USD, les recettes sur les livraisons d'or ne représenteraient qu'une petite partie des valeurs exportées : pour la seule destination des Emirats arabes unis, les ventes parallèles sont estimées à 5 Mds USD. L'orpaillage illégal contre lequel les autorités ghanéennes ont entrepris un ambitieux programme de lutte constitue le principal facteur de ces flux illégaux. Le vice-Président a également annoncé un projet de loi pour la transformation locale de la moitié de la production aurifère d'ici cinq ans.

✉ Gwenole.JAN@dgtresor.gouv.fr

▼ Ghana : diminution de moitié des importations de gaz nigérian

Les livraisons de gaz nigérian par la *West Africa Pipeline Company* (WAPCO) ont diminué de moitié passant de 123 mscf/j à 60 mscf/j. Cette forte baisse s'explique par les actes de vandalisme sur le réseau mais aussi et surtout par l'incapacité de VRA, opérateur ghanéen de production électrique, à régler ses dettes à son fournisseur nigérian atteignant actuellement 35 M USD. Le gaz n'est donc plus livré que moyennant un prépaiement par VRA qui devrait toutefois être en mesure d'apurer ses arriérés grâce au récent Energy bond censé assainir la situation financière du secteur électrique. La production d'énergie n'en est cependant pas affectée grâce au démarrage de la production de gaz du site de Sankofa.

✉ Gwenole.JAN@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : les recettes d'exportation minière évaluées à 1 022,8 Mds FCFA en 2016

Le ministère des Mines évalue les recettes d'exportation du pays liées au secteur minier à 1 022,8 Mds FCFA (1,6 Md EUR) pour l'année 2016. Les exportations du concentré de zinc (mine industrielle de Perkoa) ont été évaluées à 155 679 T en 2016 contre 126 940 T en 2015. Les exportations d'or brut se sont élevées à 46 277 kg en 2016 contre 43 280 kg en 2015. La production d'or estimée pour 2017 (11 mines industrielles à fin 2017) serait au-dessus de 45 T. Grâce aux extensions en cours et à l'entrée en production imminente d'autres mines, le gouvernement projette 55 T de production d'or en 2018 et 60 tonnes en 2019. Depuis 2009, l'or est devenu le 1^{er} produit d'exportation du Burkina Faso, devant le coton.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : ENI-Congo souhaite « voir plus loin »

Le DG de la société pétrolière italienne a présenté, le 1^{er} mars au bureau de l'Assemblée nationale plusieurs projets concernant aussi bien la production d'électricité à base du gaz pour Pointe-Noire que celle à partir d'énergies renouvelables. L'opérateur pétrolier produirait assez rapidement de l'énergie de qualité à base de panneaux solaires et envisagerait de construire un centre de recherches d'excellence à Oyo, dans le département de la Cuvette, fief du Président congolais. L'entreprise a fait savoir qu'elle travaillait depuis 2011 sur un projet de production de sables bitumineux à 70 km de Pointe-Noire et qu'elle avait réhabilité 15 écoles et 11 centres de santé intégrés au titre de son cahier des charges RSE.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ Gabon : découverte d'un gisement d'hydrocarbures au large du pays

La société malaisienne Petronas a annoncé lundi 5 mars avoir découvert un gisement de pétrole et de gaz, depuis son puit d'exploration extracôtier Boudji-1, au large des côtes sud du Gabon. Situé à 2 800 mètres de profondeur, celui-ci a atteint un réservoir de 90 mètres de surface de « sables pré-salifères », riches en hydrocarbures. Le potentiel commercial de ce nouveau gisement doit encore être évalué.

✉ charles.grison@dgtresor.gouv.fr

▼ Seychelles : une nouvelle compagnie pétrolière en négociation pour un permis d'exploration offshore

La demande de concessions pétrolière déposée par la société australienne *Sub-Sahara Resources Limited* (SSRL) a été déclarée éligible par la direction de Petro Seychelles, société nationale en charge du développement du potentiel pétrolier aux Seychelles. Des discussions techniques vont désormais débiter avec Petro Seychelles qui opère sous mandat du gouvernement et travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement, du Changement Climatique et de l'Energie. La demande de permis porte sur l'une des quatre principales zones de bassin sédimentaire qui se trouvent à plus de 60 km sur le côté est et ouest de Mahé, l'île principale des Seychelles.

✉ hugues.reydet@dgtresor.gouv.fr

▼ Industries

▼ Nigeria : croissance de 2,5 à 5 % attendue pour l'industrie maritime en 2018-2019

Selon les prévisions de l'Agence nigériane de sécurité et d'administration maritime (NIMASA), l'industrie maritime nigériane devrait connaître une croissance de 2,5 à 5 % sur la période 2018-2019. La flotte de navires non pétroliers devrait notamment croître de 8,2 % puis 8,7 % en 2018 et 2019. Par ailleurs, la NIMASA a également révélé vouloir acquérir une centaine de bateaux de cabotage en collaboration avec le Conseil nigérian de supervision et de développement du contenu (NCDMB).

✉ pierre-edouard.charpentier@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : 6 filatures prévues dans le cadre d'un plan d'industrialisation

La version provisoire du plan d'industrialisation d'urgence prévoit pour la filière coton de transformer d'ici à 2025 au moins 25 % de la production de coton fibre burkinabè (estimée à 250 000-300 000 tonnes/an). D'une capacité annuelle de 40 000 tonnes chacune, les six filatures envisagées seront capables de traiter 85 % du coton burkinabè. 1/4 de la production de fils (60 000 tonnes) sera destiné à la confection de tissus au niveau local et 180 000 tonnes de fils iront sur le marché international. Le coton contribue pour 13 % au PIB agricole, représente 60 % des recettes d'exportation agricole et 15 % des recettes totales.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

Services

▼ Congo-Brazzaville : ZTE sollicité pour l'élaboration de la stratégie nationale de l'économie numérique

Le ministre congolais des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique et le fournisseur chinois d'équipements télécoms - ZTE-, ont signé, le 1^{er} mars à Barcelone, en marge du *Mobile World Congress*, un protocole d'accord pour l'élaboration de la stratégie nationale de l'économie numérique, assortie d'un plan d'actions sur la période 2018-2022. Outre les nouveaux projets à réaliser, tels que la construction d'un Data Center et d'un Technopole, ce plan d'actions devrait inclure le projet *Central african backbone* (CAB) soutenu par la Banque mondiale et la BAfD, visant à interconnecter le Congo et les pays de la sous-région par la fibre optique terrestre.

✉ ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : réforme de Congo Télécom

Après la SNE et la SNDE, les sociétés publiques de l'énergie et de l'eau, c'est au tour de Congo Telecom d'être contrainte à se moderniser. Le processus s'inscrit dans le projet de réformes structurelles des entreprises publiques annoncé par le gouvernement, sous la pression du FMI. L'opérateur public des télécommunications devrait passer du statut de société unipersonnelle à celui de société anonyme, lui permettant ainsi de lever des fonds pour faire face aux nouveaux défis induits par le déploiement des infrastructures à haut débit 3G et 4G et rentabiliser les importants investissements publics déjà engagés dans le cadre du projet de couverture nationale en télécommunications (PCN) dont il assure la mise en place.

✉ catherine.dumarche@dgtresor.gouv.fr

▼ Tchad : les transporteurs accordent un délai de cinq mois au gouvernement

Le mémorandum transmis par les transporteurs au gouvernement a reçu 19 réponses positives sur 21. La réduction du nombre de barrières routières de 176 à 50 est notamment prévue. Pour les points restés sans solution, dont l'importante question des hausses des prix du carburant, qui avait déclenché la crise, le ministre des Finances et du Budget a annoncé qu'un cabinet d'expertise négociera avec les partenaires chinois de la CNPC la question de la baisse du prix du carburant à la pompe. La grève est donc suspendue jusqu'à la remise du rapport du cabinet, qui devrait être disponible au plus tard au début du mois d'août 2018.

✉ couleaudc@afd.fr

▼ Mali : appel à manifestation d'intérêts pour l'attribution de la 4^{ème} licence de téléphonie

Dans le cadre de leur programme de réforme du secteur des télécommunications, les autorités maliennes ont décidé de procéder à l'attribution d'une 4^{ème} licence de télécommunications globale par le biais d'une procédure de sélection internationale. Un consortium de cabinets de Conseils a été recruté pour gérer le processus : Juri-Partner (Mali) et Pamina (France). L'Etat souhaite attribuer la licence à un opérateur possédant la capacité opérationnelle et financière de respecter le cahier de charges de la licence et de contribuer au développement du secteur. Pour mémoire, trois opérateurs de téléphonie sont présents sur le marché malien : Orange, SOTELMA (Maroc Telecom) et ATEL (groupe burkinabé Planor).

✉ abdoulayemalick.sissoko@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : entrée de l’Ethiopie au capital du port de Berbera à hauteur de 19 %**

L’Ethiopie a signé un accord avec le Somaliland et l’opérateur portuaire DP World pour acquérir 19 % de la joint-venture créée dans le but de développer le port de Berbera au Somaliland. DP World détiendra 51 % des parts du projet et l’Autorité des Ports du Somaliland 30 %. Le gouvernement somalien a toutefois déclaré l’accord illégal et le considère comme nul et non avenu. En 2016 l’Ethiopie avait signé un accord d’utilisation du port de Berbera avec le Somaliland, afin de diversifier ses portes logistiques.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : construction de quatre ports secs**

L’*Ethiopian Shipping and Logistics Service Enterprise* (ESLSE) a annoncé la construction de quatre ports secs au cours des deux prochaines années. Ils seront situés à Mekele, Woreta, Kombolcha et Hawassa. Des chemins de fer relieront ces quatre ports secs, ainsi que celui de Dire Dawa. Les ports de Mekele et de Woreta devraient être construits cette année, qui verra également la réalisation des plans de construction pour les ports de Kombolcha et Hawassa.

✉ pierre.sentenac@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Total Nigéria publie ses résultats financiers

La filiale du groupe pétrolier français Total au Nigéria a annoncé cette semaine ses résultats financiers, avec un bénéfice avant impôt de 11,8 Mds NGN (soit près de 40 M USD contre près de 70 M en 2016) et un revenu de 288 Mds NGN en 2017 (contre plus de 290 Mds NGN en 2016). Suite à cette annonce, le Conseil d'administration a décidé du montant des dividendes pour l'année, à 14 NGN l'unité. Autre nouvelle du secteur, la Compagnie pétrolière nationale (NNPC) et l'Etat de Kogi (centre-nord) ont signé un accord pour la construction d'une usine de traitement d'éthanol d'une capacité annuelle de production de 84 M de litres de bio-fuel.

✉ julie.lanckriet@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : cession du réseau de Petroci à Puma Energy

Le Chef d'Etat ivoirien vient d'autoriser par décret la cession du réseau de distribution (37 stations-services) de la Société nationale d'opération pétrolière (Petroci) à Puma Energy Côte d'Ivoire (PECI), filiale ivoirienne du Trader hollandais Trafigura. Ce décret autorise également, en contrepartie, la prise de participation financière de Petroci dans le capital de PECI et dans celui de Puma Energy Petroleum Côte d'Ivoire, société nouvellement créée pour gérer le réseau cédé. La décision du Chef de l'Etat a été motivée par les importantes difficultés financières auxquelles est exposée la Petroci depuis 2015, à la suite de la chute des cours internationaux du pétrole.

✉ paul.vernus@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : la SNPC a un nouveau Directeur général

Au terme du Conseil des ministres du 28 février, le porte-parole du gouvernement a annoncé la nomination de Maixent Raoul Ominga, en tant que nouveau Directeur général de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). Ce dernier y occupait le poste de Directeur général adjoint chargé des finances et de la comptabilité, il remplace ainsi Jérôme Koko pour une durée de quatre ans renouvelable une fois. Conformément aux nouveaux statuts de cette société publique stratégique, adoptés lors du Conseil des ministres du 17 octobre 2017, le Directeur général présidera le Conseil d'administration de toutes les sociétés filiales, assisté d'un Secrétaire général ainsi que des directeurs en charge des activités amont, aval, et finances et comptabilité.

✉ ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ **Burundi: prochaine destination des Journées internationales de l'Entrepreneuriat francophone (JIEF)**

Dans le cadre des Objectifs du développement durable (ODD) et des perspectives de croissance démographique, la Francophonie à l'instar des Etats, multiplie les initiatives visant à créer des dynamiques de développement inclusif et participatif pour soutenir la croissance afin de résoudre l'épineux problème du chômage, du sous-emploi des jeunes et des femmes. Les Journées internationales de l'Entrepreneuriat francophone (JIEF) la "Rencontre de l'Espoir" dont l'objectif principal est de faire de l'Entrepreneuriat un outil stratégique de lutte contre le chômage des jeunes et des femmes s'inscrivent dans cette dynamique. Pour sa 2^{ème} édition, les JIEF seront du 27 au 30 Juin 2018 au Burundi.

✉ Bamba.lassina@2abcom.net

▼ **Sénégal : visite du Président Erdogan**

Le président de la République sénégalaise a reçu à Dakar son homologue turc, dans le cadre d'une visite officielle les 1^{er} et 2 mars 2018. Les deux présidents se sont félicités du rapprochement des liens commerciaux entre leur deux pays (construction de l'Aéroport International de Blaise Diagne et Lake city notamment), et se sont engagés à porter le volume de leurs échanges à 215 Mds FCFA (322 M EUR) dans les trois prochaines années, soit une augmentation de 61 % par rapport à leur niveau de 2017 (200 M EUR).

✉ alexandre.berna@dgtresor.gouv.fr

▼ **Sénégal : visite du Premier ministre de Belgique**

Le Premier ministre de la Belgique, Monsieur Charles Michel, s'est rendu à Dakar du 28 février au 2 mars 2018 pour une visite de travail. Un accord-cadre de coopération entre la Belgique et le Sénégal, ainsi qu'un protocole d'accord ouvrant la voie à une coopération technique entre les ports d'Anvers et Dakar ont été signés.

✉ alexandre.berna@dgtresor.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MEAE ni des ministères économiques et financiers.

La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

Objectifafrique.DAOI@diplomatie.gouv.fr
anne.cussac@diplomatie.gouv.fr
tresor-communication@dgtrésor.gouv.fr

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à : objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtrésor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

